



communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

le 28 septembre 2011

40^e Élections Générales Le vote par anticipation se poursuit

Après quatre jours de vote par anticipation, environ 33 700 Manitobains et Manitobaines ont déposé leurs bulletins de vote dans le cadre des élections provinciales de 2011. Aux fins de comparaison, 42 775 personnes ont voté au cours des sept jours de vote par anticipation lors des élections de 2007. Le vote par anticipation se poursuit jusqu'au samedi 1^{er} octobre.

Le vote par anticipation est ouvert à tous les électeurs qui aimeraient voter avant le jour du scrutin mardi prochain. Tous les électeurs admissibles peuvent voter par anticipation sans devoir présenter d'explications. De plus, ils ne sont pas tenus de voter dans leur circonscription électorale; ils peuvent voter à n'importe quel centre de scrutin par anticipation.

Les centres de scrutin par anticipation sont ouverts tous les jours dans le bureau du directeur du scrutin de chaque circonscription électorale et à d'autres endroits. Les électeurs peuvent se rendre au site Web d'Élections Manitoba pour trouver les centres près d'eux. Les centres de scrutin par anticipation sont ouverts de 8 h à 20 h.

Les électeurs doivent présenter une pièce d'identité avec photo délivrée par le gouvernement ou deux autres documents portant leur nom.

On invite les parents à aller voter avec leurs enfants.

Pour plus de renseignements, les membres du public peuvent communiquer avec leur directeur du scrutin ou consulter le site Web d'Élections Manitoba : www.electionsmanitoba.ca.

-30-

Les représentants des médias peuvent adresser leurs demandes à :
M^{me} Mary Skanderbeg, chef de la section des activités électorales
Téléphone : 204 945-1577
Courriel : miskanderbeg@elections.mb.ca

AVIS AUX MÉDIAS :

Le site Web d'Élections Manitoba contient une grande quantité d'information sur les élections actuelles et antérieures. Il contient également de l'information d'intérêt pour les médias, les électeurs et les participants politiques, et sera mis à jour régulièrement au cours de la période électorale. Consultez régulièrement le site www.electionsmanitoba.ca. Élections Manitoba est le bureau indépendant de l'Assemblée législative du Manitoba ayant comme responsabilité l'administration des élections provinciales générales et partielles.

120 - 200 rue Vaughan
Winnipeg (Manitoba) R3C 1T5
Téléphone : 204.945.3225 Télécopieur : 204.945.6011
Sans frais : 1.866.628.6837
Courriel : election@elections.mb.ca

www.electionsmanitoba.ca